
Budget participatif : 100 000 euros pour les projets des habitants

Depuis 2021, le Budget participatif de la Ville de Haguenau permet aux habitants de proposer et de choisir des projets pour améliorer leur cadre de vie. En 2025, avec une enveloppe de 100 000 euros, la Ville renouvelle cette initiative, offrant une nouvelle occasion de transformer l'imaginaire des Haguenoviens en réalisations concrètes.

Les quatre premières éditions ont permis de financer 32 projets dans différents quartiers de Haguenau, contribuant ainsi à rendre la ville plus agréable à vivre. Parmi les projets encore en cours de réalisation depuis l'édition 2024, on retrouve :

- Une aire de pique-nique près de la forêt urbaine, route de Schirrhein
- Un espace détente au jardin philosophique, le long de la Moder
- Deux écuroducs pour sécuriser la traversée des écureuils, route de Bischwiller et chemin des Paysans
- Des inscriptions de sensibilisation environnementale près des avaloirs du centre-ville
- Des jeux aquatiques à la pataugeoire de la piscine de plein air
- Un corridor écologique chemin du Parcage, dans le quartier Baerenfeld

CONTACT PRESSE

Yannick Maechling

03 88 90 67 64

06 49 75 40 81

com@agglo-haguenau.fr

« Chaque édition du Budget participatif est une formidable occasion de donner vie à des idées originales et utiles. Nous attendons avec impatience des propositions, pourquoi pas dans les domaines des arts ou de la culture ? »

Christine Schmelzer, Adjointe au Maire aux Mobilisations financières et institutionnelles

Un mois pour imaginer la ville de demain

L'appel à projets pour l'édition 2025 est désormais lancé. Les Haguenoviens, associations ou collectifs peuvent soumettre leurs idées jusqu'au 31 mars. Qu'il s'agisse d'un projet d'aménagement, d'initiative environnementale, culturelle ou citoyenne, chaque proposition compte pour améliorer le quotidien dans la ville.

Avec ce Budget participatif, la Ville de Haguenau renforce son engagement pour une démocratie participative, où chaque citoyen a un rôle à jouer dans le développement harmonieux de son territoire.

Comment participer ?

Les projets peuvent être soumis directement sur le site web de la Ville de Haguenau ou via un formulaire papier à retirer à l'Hôtel de Ville.

Calendrier :

- Appel à projets : du 15 février au 31 mars
- Étude des projets par les services : du 1^{er} avril au 27 juin
- Vote pour les projets : du 28 juin au 7 septembre
- Proclamation des résultats : à partir du 15 septembre

+ d'info : haguenau.fr